RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Assemblée Générale 2014

Vienne Nature

En 2013, le Conseil d'Administration était composé de 16 personnes morales ou physiques :

Président :
Jean-Louis Jollivet

Vice-Présidents :
Marie Legrand
Robert Russeil

Trésorière :
Dominique Provost

Secrétaire :
Louisette Berton

Conseillers techniques :
Roland Caigneaux
Alban Pratt

Conseiller juridique :
Joseph Grigioni

Autres administrateurs :
Yves Baron
Claude Champeau
Philippe Colas
Claude Dasriaux
Bruno Fillon
Julie Holthof
Suzanne Jollivet
Olivier Prévost

Les membres du Conseil d'Administration dont le mandat arrive à échéance sont :

Claude Champeau
Jean-Louis Jollivet
Olivier Prévost
Dominique Provost
Robert Russeil

Katia Lipovoï

Commissions officielles

Vienne Nature, comme toutes les associations de protection de l'environnement, n'a en réalité qu'une mission : « l'animation du débat environnemental ». Toutes les actions exercées n'ont d'autres buts que de susciter, de développer et d'enrichir le débat environnemental. Dans ce cadre, Vienne Nature fait partie de nombreuses commissions administratives officielles mises en place au niveau local.

Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)

La Commission ad hoc, la CDCEA, au fil de sa dizaine de réunions annuelles, tente vaillamment d'atteindre l'objectif fixé : réduire de moitié d'ici 2020 le rythme d'artificialisation des terres agricoles.

En 2014, elle verra son rôle s'élargir aux espaces naturels et boisés. Pour l'heure, elle est obligatoirement consultée avant enquête publique sur l'élaboration des cartes communales, les transformations de Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les révisions de PLU, tout ceci en cas de réduction des surfaces agricoles hors périmètre d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) approuvé. Mais elle peut être consultée sur d'autres questions relatives à la régression des surfaces agricoles et peut se saisir de tout SCOT ou PLU en cours d'élaboration ou de révision en cas de forts enjeux agricoles.

En fait, la CDCEA ignore les opérations en cours les plus consommatrices d'espaces agricoles, la LGV et le PLU de Grand Poitiers, projet engagé avant sa mise en route. Un bilan de la consommation départementale qui les prendrait en compte serait désastreux, et n'a pas été fait. Cependant, s'agissant du PLU de la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers (CAGP), nous comptons bien amener la CDCEA à se saisir des révisions qui interviendront à chaque ouverture à l'urbanisation de zone AU2, c'est-à-dire urbanisable dans l'avenir.
Une doctrine partagée s'est peu à peu instaurée si bien que Vienne Nature et la LPO Vienne sont le plus souvent en accord avec la profession agricole pour s'opposer aux parcs photovoltaïques sur terres agricoles et pour faire preuve de pragmatisme dans les nombreuses demandes de constructions de hangars agricoles à toitures photovoltaïques. Ceux-ci, peu consommateurs d'espaces, fournissent un complément de revenu aux agriculteurs. Accords fréquents aussi pour appeler à la raison des communes très gourmandes qui surévaluent leurs besoins en logements neufs, prévoient une surface excessive par logement, bien au-delà des 700 m² acceptables, et sur-dimensionnent des zones économiques ou en créent sans justification.

Pour 2014, nous espérons la mise au point d'indicateurs locaux permettant d'évaluer, hors LGV, l'efficacité ou l'inefficacité de la politique d'économie d'espaces agricoles. Nous restons convaincus qu'elle est insuffisamment volontariste et regrettons que la loi Duflot ne lui fournisse pas de nouveaux outils. Réversible, un hectare de maïs irrigué vaut infiniment mieux qu'un hectare de ZA imperméabilisé.

Jean-Louis Jollivet

Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Vienne (CDAC)

En CDAC, Commission Départementale d'Aménagement Commercial, la sous-représentation des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (une seule APNE !) laisse libre cours aux tendances les moins soutenables de l'aménagement :
- Multiplication des implantations commerciales dans les zones sub-urbaines dites « attractives » (Les Philambins à Chasseneuil, Châtellerault-Nord), concentrées autour des locomotives (grandes surfaces de bricolage ou hyper-marchés), au bénéfice de l'axe RN10-D910 et du tout voiture, au prix d'un déséquilibre départemental croissant, et au détriment des 2 centre-villes.
- Déplacement en bords de routes des moyennes surfaces des centre-bourgs (Neuville de Poitou).
- Degré zéro de l'urbanisme avec hangars hideux, sans la moindre contrainte d'économie d'espace et d'énergie. Ne serait-ce pas la faute à des PLU laxistes dont les règlements n'imposent rien aux « zones d'activités » ?

Jean-Louis Jollivet

Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CoDENA)

Vienne Nature siège à cette commission qui regroupe plusieurs sous-commissions : Carrières, Faune sauvage captive, Nature, Sites et Paysages, Publicité et Unités touristiques nouvelles. En l'absence de disponibilité pour assister aux réunions, plusieurs avis écrits ont été formulés à propos de dossiers de parcs éoliens.

Carrière - David Ollivier

Commissions officielles

Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Civaux (CLI)

La CLI est présidée par le président du Conseil Général et Monsieur Roger Gil en assure la présidence par délégation. Le secrétariat est assuré par madame Robinier.
La CLI édite une lettre d'information régulière « la Lettre de Civaux » et EDF publie mensuellement sa lettre d'information « Connexion » ; ces deux publications sont disponibles sur Internet.

La CLI s'est réunie en assemblée générale le 5 mars et le 26 novembre avec la participation de représentants d'EDF et de l'ASN. Madame Rigail, chef de la division ASN de Bordeaux, a souligné par deux fois un certain manque de rigueur lié aux facteurs organisationnels et humains tout en saluant la rapidité de la constitution de la première unité FARN (Force d'Action Rapide Nucléaire). Le directeur de la centrale M. Bellegarde tout en soulignant le professionnalisme de ses collaborateurs a admis que des améliorations étaient nécessaires.

Les réunions de la CLI en formation réduite dite « Vigilance » ont permis de poser régulièrement des questions précises aux responsables de la centrale suite aux nombreuses déclarations d'événements significatifs pour la sûreté ou l'environnement.
Les représentants associatifs (UFC Que Choisir 86, ACEVE et Vienne Nature) ont obtenu par leurs démarches répétées que le PPI (Plan Particulier d'Intervention (en cas d'accident)), soit enfin consultable par le grand public sur le site de la Préfecture.

Deux membres de la CLI (Caigneaux (VN) et Rimbert (SFEN)) ont participé à l'assemblée générale de l'ANCCLI (Association Nationale des CLI) en décembre à Paris.

Roland Caigneaux

Centrale de Civaux - Samuel Ducept

Commissions Locales d'Information et de Surveillance des Déchets (CLIS)

Notre association siège dans 6 CLIS déchets (CLIS de Savigné, CET du Vigeant, CET de Gizay, CET de St-Sauveur, CLIS de Coussay et CLIS Incinérateur de Poitiers). En 2013, 3 d'entre elles se sont réunies pour des bilans annuels.

Roland Caigneaux

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)

(Roland Caigneaux - suppléante Marie Legrand)
Les dossiers examinés en 2013 par ce comité consultatif, réuni chaque mois par le Préfet, ont principalement concerné l'habitat insalubre, l'installation ou la régularisation d'installations industrielles, l'installation ou la régularisation d'élevages, la protection de captages d'eau potable.
Les comptes-rendus détaillés des réunions mensuelles sont disponibles à Vienne Nature.

Roland Caigneaux

Commissions Communales d'Aménagements Fonciers (CCAF) ou Commissions Intercommunales d'Aménagements Fonciers (CIAF)

Dans le cadre des aménagements fonciers liés à la future ligne LGV Tours-Bordeaux, Vienne Nature participe à 15 commissions communales ou intercommunales en temps que Personnes Qualifiées Protection de la Nature (PQPN). Deux représentants de Vienne Nature par commission ont été désignés (un titulaire et un suppléant). Notre association siège également au sein de la commission départementale.

Dominique Provost

CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation)

Risque industriel : PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) des sites SEVESO – Seuil Haut.
Vienne Nature siège dans 2 CLIC : Picoty (Chasseneuil) et Jouffray-Drillaud (Cissé). Aucune ne s'est rassemblée en 2013.

Jean-Louis Jollivet

Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)

Suite à la mobilisation des instances cynégétiques au niveau national, la fouine qui avait un temps disparu de la liste des espèces susceptibles d'être classées « nuisibles », a été réintégrée dans cette liste et est donc de nouveau victime du piégeage.

La représentation des différentes parties siégeant à cette commission n'est pas sans poser un sérieux problème de débat démocratique. Rappelons que nous ne sommes que deux représentants des APNE pour 12 représentants des chasseurs, sans compter ceux des intérêts agricoles, de la forêt... Pour alléger son fonctionnement, deux formations spécialisées ont été créées : l'une pour les dégâts de gibier et l'autre pour les espèces dites « nuisibles ». Cette dernière formation nous concerne particulièrement puisque c'est à cette occasion que nous pouvons agir pour limiter les régulations voire sauver la tête des espèces réclamées par les chasseurs. Le déséquilibre, quoique tempéré par le nombre de personnes, reste nettement en faveur du monde de la chasse.
Face à cette situation que l'on retrouve dans tous les départements français, plusieurs associations nationales lancent un appel à la suppression de ces commissions dont la fonction est largement remise en cause, tant dans leurs justifications que dans la qualité des avis et décisions qui y sont formulés. À suivre.

Olivier Prévost

Commission Départementale des Commissaires-Enquêteurs de la Vienne

(Robert Russeil - suppléante Louisette Berton)
Comme chaque année, Vienne Nature a participé à la commission départementale qui établit la liste départementale des commissaires-enquêteurs. Elle se composera pour l'année 2014 de 38 personnes.

SAGE Vienne et Clain

Vienne Nature siège aux Commissions Locales de l'Eau (CLE) de ces 2 Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
- SAGE Clain (Roland Caigneaux)
Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Clain, Vienne Nature a participé aux CLE ainsi qu'aux groupes de travail thématiques (qualité, quantité, milieux aquatiques et zones humides) et plus particulièrement celui concernant l'inventaire des zones humides du bassin versant.

La Bouleure - Miguel Gailledrat

Comité de suivi des Usages de l'eau

Anciennement appelé « Observatoire des étiages », cette commission se réunit régulièrement pour faire le point sur l'état de la ressource en eau dans le département.
Vienne Nature a également participé au comité de pilotage du programme Re-Sources.

Roland Caigneaux

Contrat territorial Vienne aval

Depuis 2011, Vienne Nature a participé au comité de pilotage et aux groupes de travail concernant l'élaboration du contrat territorial de la Vienne Aval coordonné par le syndicat de rivière RIVE de la Vienne. Validé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en fin d'année 2013, Vienne Nature sera signataire de ce contrat.

Miguel Gailledrat

Conseil de Développement Responsable de Grand Poitiers

Vienne Nature participe à ce conseil depuis les nouvelles élections d'octobre 2012. Nous suivons plus particulièrement les activités du groupe Politique alimentaire locale, car c'est le plus proche de nos préoccupations du fait qu'il touche les questions de terres agricoles, d'eau et d'environnement.

Suzy Jollivet

Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges

Participation à l'enquête publique et à l'Assemblée Générale du collectif poitevin contre la LGV. La surprise de l'année : la volonté des « grands élus » de Poitiers et du Limousin de passer outre la décision annoncée par le Chef de Gouvernement de se conformer au rapport Duron et d'abandonner le tout LGV pour investir enfin dans la remise à niveau du réseau existant. Nous avions pavoisé trop tôt en ignorant que Poitiers et Limoges échappaient au droit commun. Forts d'un soutien invérifiable du Président de la République, ces élus annoncent que le calendrier initial sera quand même respecté.

Quant à la réserve émise par la Commission d'Enquête -pas de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) sans financement permettant le respect des délais-, ils pensent avoir trouvé le moyen de la contourner. Sur fonds publics, une agence privée est chargée de fabriquer un montage financier présentable. Le pire reste donc possible : une DUP valable 5 ans renouvelable, soit 10 ans de gel de tout investissement par les communes et les agriculteurs menacés par l'épée de Damoclès d'un chantier qui pourrait démarrer en 2025.

En attendant, l'abandon par le Limousin de la voie Poitiers-Limoges compromet un peu plus chaque jour la circulation des Trains Express Régionaux (TER), malgré les efforts réalisés par le Poitou-Charentes, et les décennies d'entretien minimaliste de la ligne Poitiers-Orléans-

Aménagement du territoire

Limoges-Toulouse (POLT) y compromettent la sécurité. Sur le terrain, Vienne Nature, en soutien au Collectif présidé par N. Bourmeyster, a programmé un inventaire des enjeux de la cuvette de Mougon (Iteuil), zone humide massacrée par le projet.

Jean-Louis Jollivet

Travaux ligne à grande vitesse - Samuel Ducept

Ligne à Grande Vitesse Sud Est Atlantique (Tours-Bordeaux)

2013, c'est un chantier qui tourne à plein régime, donc des interventions nombreuses de Vienne Nature pour restreindre les impacts des travaux sur les espèces protégées, avec à la clef une succession de ratés qui manifestent de la part de COSEA (COnstruction (LGV) Sud Europe Atlantique) à la fois des dysfonctionnements graves et la faible volonté d'y remédier.

Rappel des faits :
- St-Gervais-les-Trois-Clochers (janvier) : comblement sans pêche de sauvegarde d'une mare à haute valeur environnementale.
- Celle-lévescault (mai) : un habitat d'amphibiens situé sur l'emprise est cartographié dans l'état initial comme forêt humide, mais sans signalement d'espèces protégées. COSEA prétend nous faire intervenir en période interdite avant comblement des mares. Refus. Intervention du SGAR qui argue d'une génération spontanée d'amphibiens avec les pluies et donne le feu vert en passant par-dessus la DREAL. Nous obtempérons, effectuons deux pêches de sauvetage condamnées d'avance car bien trop précoces : impossible de sauver des centaines de larves. Après coup, nous comprenons que le SGAR a empiété sur les responsabilités du Secrétaire Général aux Affaires Départementales, nous le rencontrons ultérieurement pour clarifier.
- Bras secondaire de la Boivre (juillet) : comblement la veille d'une intervention programmée par Vienne Nature ; « par la faute des sous-traitants », déclare COSEA.
- Zone humide de Fontaine-le-Comte (fin juillet) : destruction hors des règles, manifestement délibérée pour gagner du temps.

Ces dysfonctionnements répétés ne peuvent plus être imputés aux difficultés de démarrage du chantier. Nous les avons signalés systématiquement à la Préfète et au Conseil National de Protection de la Nature (CNPN). Nous interrogeons COSEA sur sa réelle volonté d'y mettre fin.
2013, c'est aussi l'année de la finalisation, difficile et lente, des cahiers des charges des mesures compensatoires espèce par espèce, et d'un début de mise en place de ces mesures. Prospections, acquisitions et conventionnements ont avancé, chaque opération supposant des diagnostics préalables, puis approfondis. Enfin, avec beaucoup de retard, les suivis ont commencé : ils sont appelés à se développer.
En fin d'année, LISEA (LIgne (LGV) Sud Europe Atlantique), financeur, a manifesté sa volonté de réduire le volume des prestations demandées aux APNE (Associations de protection de la Nature et de l'Environnement) et mis en cause la nécessité du 2ème poste de coordinatrice à Poitou-Charentes Nature. Certes les restrictions d'impact vont disparaître, mais le concessionnaire sous-estime le travail à venir pour la mise en œuvre des mesures compensatoires et des suivis.
En cours d'année, J. Grigioni a pris la relève en plongeant courageusement dans le dossier et en assumant la plupart des nombreuses réunions de travail.

Jean-Louis Jollivet

Projet régionaux

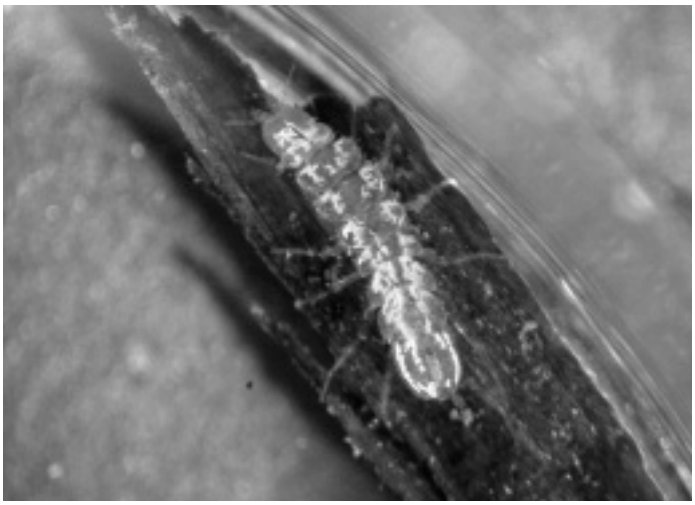

Gallaselle - Marjorie Delangle

Projet Gallaselle

La Gallaselle, *Gallasellus heilyi*, est un petit Crustacé (4-5 mm) inféodé aux eaux souterraines du grand centre-ouest de la France.
Elle a été découverte pour la première fois en 1955 dans la rivière souterraine de Bataillé en Deux-Sèvres. On ne connait à ce jour que 11 sites abritant des Gallaselles (rivières souterraines, nappes phréatiques, sous-écoulement de ruisseaux), dont 10 sont situés en Poitou-Charentes. C'est donc une espèce à fort endémisme et à haute valeur patrimoniale localement, et dont les plus proches parents sont américains (témoin d'un stock commun qui se serait différencié après l'ouverture de l'océan Atlantique, il y a quelques 100 millions d'années !)
Le projet « Gallaselle(s), faune et habitats aquatiques souterrains en Poitou-Charentes » est entré dans sa phase opérationnelle au 1er juillet avec le recrutement d'un chargé de mission à mi-temps.
Dès le début, un budget-temps important a été consacré à visiter les principaux partenaires pour redéfinir les rôles et attentes de chacun, et contribuer à la formation des personnes en biospéologie (communauté spéléologique, universitaires, associations de protection de la nature). Le matériel nécessaire aux échantillonnages et aux analyses de collectes a été rassemblé suite à achats, prêt ou confection en interne.

La Gallaselle a été retrouvée en Deux-Sèvres sur le site historique de sa découverte (Gournay-Loizé), et contactée pour la première fois en Vienne (Roches-Prémaries-Andillé et Curzay-sur-Vonne). L'examen de la faune associée (stygofaune) a révélé la présence de nombreux taxons, pour la plupart rares et/ou nouveaux pour le département et la région. Un sujet de stage (prospections de terrain et études en laboratoire) a été proposé au Master 2 de la filière « Génie Écologique » de l'université de Poitiers ; une étudiante a été sélectionnée pour 2014 en la personne de Marjorie Delangle. Michel Caillon, à l'initiative de ce projet, est toujours très actif, et participe tant que faire se peut aux sorties et réunions de travail. Une dizaine d'articles, notes d'observation ou communiqués, sont parus sur ce sujet au cours de l'année.
Ce projet réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Vienne Nature est financé par le Conseil Régional du Poitou-Charentes, la DREAL Poitou-Charentes, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Fondation LISEA Biodiversité.

François Lefebvre

Observatoire de la biodiversité dans les îlots de sénescence et de vieillissement

Milieux fondamentaux pour le maintien d'une biodiversité forestière en bonne santé, les îlots de sénescence feront l'objet de suivis naturalistes. Ce projet, mené par la LPO Vienne, se décompose en 3 phases : établissement des protocoles de suivis, lancement des opérations de suivis et mise en place d'un programme pédagogique à destination des scolaires et du grand public.
Vienne Nature a conçu deux protocoles de suivis des îlots de sénescence en 2013 : un sur l'aspect dendrologie et botanique, l'autre sur les invertébrés du sol, du bois mort, des mousses et des lichens.
L'étape de mise en place d'une partie de ces protocoles débutera en 2014.
Ce projet est soutenu financièrement par la DREAL Poitou-Charentes, le Conseil Régional de Poitou-Charentes et l'ONF.

Samuel Ducept / David Ollivier

Sous-bois - Samuel Ducept

Faune-Flore, Milieux Naturels

Atlas des rhopalocères du Poitou-Charentes

L'année 2013 est une année blanche qui marque une pause dans le cadre de ce projet avant de repartir sur la rédaction des monographies dès janvier 2014 en vue de la publication régionale.
Quelques jours de travail ont cependant été nécessaires pour saisir les observations de papillons de jour réalisées en 2012 par les bénévoles de l'association. Ces observations ont permis la publication du rapport annuel téléchargeable sur le site de Vienne Nature :
http://www.vienne-nature.asso.fr/atlas-papillons.html
Rappelons que ce projet est soutenu financièrement par l'Europe, la DREAL Poitou-Charentes et la région Poitou-Charentes. Il est réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature dans le cadre des contrats d'objectifs régionaux et coordonné par Deux-Sèvres Nature Environnement.

Samuel Ducept

Thécla du bouleau - Samuel Ducept

Atlas des Orthoptères du Poitou-Charentes

L'année 2012, point de départ de ce nouvel atlas, a été consacrée à la formation des coordinateurs départementaux. Le travail de 2013 s'est concentré sur la création d'une clé de détermination des Orthoptères du Poitou-Charentes.
Egalement, trois formations ont été proposées aux bénévoles de chaque département pour parfaire leurs connaissances sur ce groupe et être capable de lancer les inventaires dès 2014.
Un premier état des lieux des observations recensées dans la Vienne fait apparaître la présence de 62 espèces de sauterelles, criquets et grillons.
Ce projet réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Nature Environnement 17 est financé par l'Europe, le Conseil Régional Poitou-Charentes et la DREAL Poitou-Charentes.

Samuel Ducept

Observatoire de la mortalité de la faune sauvage par collision routière en Poitou-Charentes

Ce programme régional, débuté en 2013, a pour but de mieux intégrer la mortalité de la faune par collisions routières aux politiques d'aménagement de la route.
Dans un premier temps, les objectifs de cette étude sont d'identifier et de classer les tronçons routiers les plus accidentogènes selon différents critères : importance de la mortalité, densité du trafic routier, faisabilité technique d'aménagement. Une première synthèse des données de mortalité de la faune par collisions routières en Vienne a été effectuée à partir de notre base de données entre 2000 et 2012. Toutes les informations de collisions récupérées en 2013 ont enrichi cette synthèse.
Par la suite, vingt secteurs prioritaires sur l'ensemble de la région bénéficieront d'une expertise approfondie par des experts écologues et feront l'objet de propositions d'aménagements, afin d'aboutir au lancement des travaux validés dès 2016.
Le 5 décembre 2013 s'est tenu un comité technique régional afin de présenter le projet aux différents partenaires techniques (Conseil Régional, Conseils Généraux – services environnement et service infrastructure, DREAL, ASF, Cofiroute, ONCFS…).
Ce projet, piloté en Vienne par Vienne Nature et la LPO Vienne, sous l'égide de la LPO nationale et de Poitou-Charentes Nature, rassemble associations de protection de l'environnement, aménageurs routiers et institutions publiques du Poitou-Charentes. Il est soutenu financièrement par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le Conseil Régional du Poitou-Charentes, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Poitou-Charentes (DREAL), le Conseil Général de la Charente-Maritime, le Conseil Général de la Vienne et le Conseil Général des Deux-Sèvres.

Lucie Texier

Martre morte - Nicolas Tranchant

Étude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes : amélioration des connaissances et déclinaison de l'opération « Refuge pour les Chauves-souris »

La région Poitou-Charentes accueille aujourd'hui 25 espèces de chauves-souris sur 35 connues en France. Ces espèces connaissent un déclin plus ou moins préoccupant, causé par de multiples facteurs qui ont entraîné la dégradation et la raréfaction de leurs habitats de chasse et des gîtes d'hibernation et de reproduction. Sur ces 25 espèces, plus de la moitié sont dites « anthropophiles ». Leur présence, et par extension leur préservation, sont aujourd'hui étroitement déterminées par les actions de l'Homme à leur encontre. Ces espèces « anthropophiles » vont ainsi trouver refuge, pour tout ou partie de leur cycle biologique, dans les bâtiments publics ou privés et dans les ouvrages d'art (greniers, granges, combles, clochers d'église, caves, ponts, etc.).
Les connaissances quant à la répartition de ces espèces anthropophiles restent hétérogènes et très incomplètes dans la région, particulièrement en ce qui concerne les colonies de mise-bas. C'est la raison pour laquelle un projet de 3 ans a été initié par les Associations de Protections de la Nature et de l'Environnement (APNE) de la région. En 2013, les recherches ont été menées dans le nord-est de la Vienne. Au total, sur les 95 bâtiments et 118 ponts inspectés, 11 colonies ont été découvertes. Ces prospections ont été couplées à deux journées de recherche en porte-à-porte à Leugny et Saint-Gervais-les-Trois-Clochers et se sont clôturées par des conférences grand public. Des salariés et bénévoles ont également appuyé leurs collègues de Charente pour du radiotracking et pose d'émetteurs.
Ce projet réalisé sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et coordonné par Nature Environnement 17 est financé par l'Europe (FEADER), la DREAL Poitou-Charentes, le Conseil Régional Poitou-Charentes et la Fondation LISEA Biodiversité.

Miguel Gailledrat / Nicolas Tranchant

Leucorrhine à large queue - Alain André

Plans Régionaux d'Actions

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, et plus précisément du programme visant à stopper la perte de biodiversité, il a été décidé de mettre en œuvre des Plans Nationaux d'Actions (PNA) pour les 131 espèces présentes sur le territoire français (métropole et outre-mer) et considérées comme en danger critique d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) mise à jour en 2007.
Le but de ces Plans Nationaux d'Actions est de mieux connaître et de suivre les populations des espèces concernées, de mettre en œuvre des actions favorables à leur restauration ainsi que d'informer le public et les acteurs du territoire de la nécessité d'intégrer la protection des espèces dans les activités humaines.

Poitou-Charentes Nature a été choisie par les services de la DREAL pour la déclinaison régionale de trois Plans Nationaux d'Actions. Il concerne les Chiroptères, les Odonates et les Maculinea (papillons). Vienne Nature a contribué à la rédaction de ces Plans Régionaux d'Actions (PRA) qui ont été validés en 2013 par le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN).
- PRA *Maculinea* : Vienne Nature a entrepris des prospections de terrain sur des sites qui accueillaient anciennement les espèces ciblées (*Maculinea alcon*) ou qui présentaient un potentiel d'accueil pour ces espèces (*Maculinea telejus*). Malheureusement, aucun nouveau site départemental n'a été recensé pour ces deux espèces.
- PRA Odonates : si aucune action n'a été mise en place cette année, Vienne Nature a proposé la mise en œuvre d'actions dans le cadre du Contrat Territorial Vienne Aval.
- PRA Chiroptères : des actions de ce plan sont mises en œuvre dans le cadre du projet régional « Etude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes ».

Miguel Gailledrat

Projets départementaux

Inventaire des sources du département de la Vienne

Notre département possède de nombreuses sources, mais un certain nombre d'entre-elles ont subi de fortes dégradations ces dernières années (comblement, drainage…), c'est pourquoi il a été mis en place un programme d'« Inventaire des sources du département de la Vienne » dont les objectifs sont de localiser et d'évaluer leur richesse environnementale.
Cette étude a été réalisée en 2 phases. La phase 1 concernait le recensement et la localisation des sources. Débutée en 2012, cette phase s'est terminée en 2013 avec un appel au grand public via l'interface de saisie en ligne créé avec l'aide de l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes (ORE). Grâce à cette interface, tout le monde peut participer au recensement des sources de notre département. Pour cela, il suffit de se connecter à la page internet suivante :
http://www.vienne-nature.asso.fr/inventaire-sources.html
La phase 2, effectuée en 2013, avait pour but la réalisation d'un diagnostic écologique afin de mieux connaitre ces habitats aquatiques. Au total, 64 sources réparties sur 12 mailles échantillons de 10 km x 10 km ont fait l'objet d'un diagnostic écologique : des inventaires floristiques et faunistiques (amphibiens, odonates, macro-invertébrés) et une analyse de la qualité de l'eau (température, pH, conductivité, taux de nitrates…) ont été réalisés sur chacune de ces sources.
Près de 200 espèces floristiques, 6 espèces d'Amphibiens et plus de 20 espèces d'Odonates y ont été inventoriées, dont des espèces parfois rares et/ou protégées au niveau national. Ces milieux aquatiques se sont également révélés des zones de prédilection pour les Gammares, certains Trichoptères et Gastéropodes.
Au total, 1 571 sources ont été recensées entre 2012 et 2013 sur l'ensemble du département de la Vienne.
Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de la DREAL, du Conseil Régional Poitou-Charentes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Lucie Texier

Source - Patrice Moreau

Enquête Départementale sur le blaireau

Le blaireau européen est un mustélidé mal connu et dont les populations se portent bien en apparence mais dont la situation reste en sursis.
Lancée à la fin de l'année 2011 et menée par des bénévoles, cette enquête a pour objectif de collecter des informations précises sur l'état des populations de cet animal (évaluation chiffrée), sur sa répartition en fonction des grands habitats, sur ses mœurs, ses menaces, etc., des bases essentielles en faveur de sa conservation.
Un groupe constitué d'une trentaine de bénévoles fait vivre ce projet. Un noyau actif d'une dizaine de personnes assure des prospections régulières à la recherche de terriers qui est l'un des indices clés de cette enquête. Une soixantaine de terriers ont ainsi été référencés et environ 25 % du travail de prospection a été effectué à la fin de cette année 2013.
Le 18 janvier 2013, une journée ouverte aux adhérents pour la découverte et la description de terriers a été organisée réunissant 6 participants.
Les suivis par pièges photographiques et par affût ont donné peu de résultats cette année par manque de temps bénévole. Il serait pourtant très intéressant d'obtenir davantage de données par ces méthodes d'observations (nombre d'individus par clan, nombre de naissances, mœurs, …).
Une mobilisation humaine régulière et conséquente (aide aux prospections, transmissions d'infos...) reste donc indispensable pour poursuivre ce projet qui nécessitera encore plusieurs années d'efforts avant de pouvoir interpréter et utiliser les données ainsi collectées.

Alban Pratt

Projet valorisation de la biodiversité des bords de route

Ce projet, initié en 2009, avait pour objectif de faire prendre conscience de l'intérêt paysager et écologique des bords de routes en évaluant leur richesse biologique au sein d'un échantillon de communes de la Vienne. Au total 30 communes du département ont rejoint cette démarche entre 2009 et 2011. Des actions ponctuelles ont été réalisées en 2013.
Ce projet a été financé par Conseil Général de la Vienne, la DREAL, l'Europe et les communes volontaires.

Lucie Texier

Suivis hivernaux des chauves-souris

Les comptages hivernaux des chauves-souris ont, comme tous les ans, été réalisés de fin janvier à début février.
5 213 chauves-souris réparties sur 12 cavités ont été inventoriées. Comme chaque année depuis 2006, les comptages des chauves-souris des cavités d'Angles-sur-l'Anglin et de Saint-Pierre-de-Maillé se font en partenariat avec le Comité Départemental de Spéléologie (CDS).

Miguel Gailledrat

Prise en compte des chauves-souris dans la réfection des ponts routiers

Toutes les chauves-souris bénéficient d'une protection sur l'ensemble du territoire national. Pour cette raison, leurs habitats sont également protégés par la réglementation française. Les ponts routiers constituent un habitat de choix et peuvent abriter plusieurs espèces. Lors de la réfection d'un pont les gîtes sont fréquemment détruits, par méconnaissance, ce qui accélère la régression des espèces du département.
Chaque année, le Conseil Général de la Vienne (service DAEE) prévoit la restauration et l'entretien de ponts routiers du département. Nous réalisons un diagnostic chiroptérologique avant la réalisation des travaux prévus sur ces ponts afin de vérifier la présence de chiroptères et, le cas échéant, de proposer des solutions en leur faveur tout en tenant compte des contraintes techniques liées aux travaux.
En 2013, 3 ouvrages ont été nouvellement contrôlés à Aslonnes, Liglet et Bourg-Archambault. Les premiers suivis ont également été menés sur les 4 ponts de Persac aménagés en faveur des chauves-souris en 2012 (création de cavités sous les voûtes).
Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du Conseil Général de la Vienne.

Nicolas Tranchant

Prise en compte des chauves-souris dans la restauration des ponts et l'aménagement des bâtiments publics des communes du Pays des Six Vallées

Sur les 21 espèces de chauves-souris de la Vienne, près de la moitié trouve refuge dans les bâtiments et les ouvrages d'arts (ponts, moulins…). La présence et par extension leur préservation sont donc étroitement déterminées par les actions de l'Homme à leur encontre.
Ce vaste projet de recensement, échelonné sur deux ans (2012 et 2013), consistait à réaliser un diagnostic chiroptérologique des ponts et des bâtiments communaux (*a minima* les combles d'églises) pour chacune des 39 communes du Pays des Six Vallées. L'objectif était double : disposer d'une localisation précise des colonies de reproduction et de mise-bas des chauves-souris du Pays des Six Vallées, et donner aux communes l'information et les conseils nécessaires afin d'assurer la préservation de ces espèces protégées.
Au total, 210 ponts et 70 bâtiments ont été inspectés au cours des étés 2012 et 2013. Plus d'une quinzaine de colonies de mise-bas ont été recensées.
Ce projet a pu être réalisé dans le cadre du programme Leader du Pays des Six Vallées grâce au soutien financier de l'Europe (FEADER), du Conseil Régional, du Conseil Général de la Vienne ainsi que du Syndicat Mixte du Pays des Six Vallées.

Nicolas Tranchant

Valorisation du patrimoine naturel des fonds de vallées de la Charente et de ses affluents

Les vallées alluviales du bassin de la Loire ont fait l'objet de nombreuses études naturalistes dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. Vienne Nature a notamment réalisé un inventaire des forêts alluviales et des habitats naturels de versant, un suivi d'espèces patrimoniales (loutre, castor, crossope aquatique, odonates, mollusques…), des diagnostics sur des prairies humides, etc. La partie départementale de la vallée de la Charente, appartenant au bassin Adour-Garonne, n'ayant pas bénéficié d'un tel programme, on constatait un manque de connaissance des milieux alluviaux patrimoniaux de cette vallée. Forte de ce constat, Vienne Nature a proposé un projet de valorisation du patrimoine naturel de la vallée de la Charente dans le cadre du programme Leader du Pays civraisien. L'objectif à court terme de ce projet est de lancer un programme permettant de localiser les habitats naturels patrimoniaux, ainsi que de mettre en place des suivis d'espèces patrimoniales afin de valoriser les richesses naturelles de la Charente et de ses affluents (le Cibiou, le Cornac, le Trançon, le Merdanson et le Pas de la Mule). À long terme, l'objectif est une prise en compte des milieux alluviaux du bassin de la Charente dans les projets de valorisation et de préservation du patrimoine naturel du Pays Civraisien.
Parallèlement aux investigations naturalistes, des sorties de découvertes des zones humides de la vallée ont été animées dans les 13 communes concernées.
Ce projet a pu être réalisé dans le cadre du programme Leader du Pays civraisien grâce au soutien financier de l'Europe (FEADER), du Conseil Régional Poitou-Charentes, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ainsi que du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Charente.

Miguel Gailledrat

Faune-Flore, Milieux Naturels

Suivi de la colonisation du castor *Castor fiber* et de la loutre *Lutra lutra* sur le bassin de la Vienne

Le Castor d'eurasie et la Loutre d'Europe font partie des espèces animales françaises à forte valeur patrimoniale, liées au milieu aquatique. Ces deux espèces sont aujourd'hui en phase d'expansion sur le bassin de la Vienne et leur présence contribue de façon majeure à l'enrichissement de la biodiversité régionale.
Le rôle de Vienne Nature est de suivre et de favoriser la colonisation de ces espèces patrimoniales. En 2013, notre association a une nouvelle fois réalisé des sorties en partenariat avec les agents de la garderie départementale de l'ONCFS de la Vienne, faisant ainsi suite aux premiers inventaires de 2008 à 2012 effectués dans le cadre du projet Plan Loire Grandeur Nature.
Trois sorties ont été menées sur le Salleron et la Benaize, la Gartempe et la Creuse, ainsi que la Vienne. Elles ont mobilisé 35 personnes et ont permis de mieux cerner la répartition géographique au sein de notre département de ces deux espèces protégées.

Nicolas Tranchant

Natura 2000

Les actions d'animation, d'inventaire, d'expertise et de suivi que mène Vienne Nature sur les sites Natura 2000 du département de la Vienne sont financées par la DREAL Poitou-Charentes et le FEADER.

Basse Vallée de la Gartempe et Vallée de l'Anglin

Notre association a été désignée par les services de l'état comme structure opératrice dans le cadre de l'élaboration des DOCuments d'OBjectifs (DOCOB) relatifs au site Natura 2000 n°78 « Basse Vallée de la Gartempe » et au site Natura 2000 n°52 « Vallée de l'Anglin ». Les deux documents d'objectifs ont été validés en début d'année 2013 par le comité de pilotage et le Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN).
De plus, le projet de Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET) commun aux deux sites Natura 2000, élaboré en 2008 avec les acteurs locaux et validé au début de l'année 2009 par les services de l'état, a été reconduit en 2013.

Miguel Gailledrat

Carrières des Pieds Grimaud

Notre association est la structure animatrice de ce site Natura 2000 depuis 2004. En 2013, le travail a consisté à la proposition d'une Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET) et aux suivis des populations de chiroptères.

Miguel Gailledrat

Forêt et pelouse de Lussac

Dans le cadre de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac », la Ligue de Protection des Oiseaux de la Vienne (structure animatrice) nous a chargés de réaliser des inventaires dans la forêt de Lussac-les-Châteaux. Des inventaires naturalistes (flore, amphibiens et odonates) ont été réalisés sur 35 mares des Grandes Brandes.

Miguel Gailledrat

Autres sites Natura 2000

Vienne Nature participe aux comités de pilotage des sites Natura 2000 pour lesquels les documents d'objectifs sont en cours d'élaboration ou validés (Brandes de Pierre-Là, Vallée du Salleron, Ruisseau de la Crochatière, Etangs d'Asnières, etc.).

Miguel Gailledrat

Expertises et suivis écologiques

Observatoire de la biodiversité et des paysages dans la communauté d'agglomération de Grand Poitiers

Dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité et des paysages mis en place par la communauté d'agglomération de Grand Poitiers, des inventaires des chiroptères, de l'avifaune et des insectes sur des sites témoins de l'agglomération sont prévus sur trois années (2012 à 2014 avec un groupe faunistique étudié par an). Cet observatoire de la biodiversité fait suite aux enquêtes naturalistes réalisées pour la révision du PLU de Grand Poitiers en 2011 ainsi qu'aux diagnostics écologiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Parc Naturel Urbain depuis 2000 et de la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des actions de gestion des espaces verts. À terme, cet observatoire a comme objectif de mettre en évidence les impacts des aménagements sur l'évolution de la biodiversité de Grand Poitiers. Les protocoles mis en place pour cet observatoire seront reproductibles dans le temps et l'espace, de manière à pourvoir comparer les résultats lors des différentes campagnes de prospection. Notre association a été choisie par la communauté d'agglomération de Grand Poitiers pour conduire ces inventaires naturalistes avec la LPO Vienne comme partenaire pour l'inventaire des oiseaux mené en 2013.

Miguel Gailledrat

Suivi écologique des espaces verts de Poitiers

La gestion écologique des parcs et des espaces verts est une préoccupation déjà ancienne de la ville de Poitiers. Depuis 2005, des zones sont laissées en évolution libre. Un suivi régulier (botanique et entomologique) de ces zones et de cette gestion différenciée (par fauche tardive et

exportation des produits de fauche) est réalisé par notre association. L'objectif est d'observer l'évolution de zones qui ont pendant longtemps subi l'assaut régulier des tondeuses. En 2013, le suivi écologique a été mené sur trois espaces verts : le parc de Saint-Eloi, le parc de Beaulieu et le parc des Prés mignons.

Samuel Ducept / David Ollivier

Parc des Couronneries - Samuel Ducept

Vallée de la Longère

Afin que le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes puisse disposer d'inventaires naturalistes actualisés et complets sur la « Vallée de la Longère », Vienne Nature a effectué un diagnostic écologique complet de sa faune et de sa flore en 2013. La « Vallée de la Longère » est un site qui s'étend sur 18 hectares et longe la rivière éponyme dans sa partie aval avant sa confluence avec la Vonne.

Nicolas Tranchant

Prairies de Poilieux

Afin d'élaborer un document d'action et de gestion des « Prairies de Poilieux » (Saulgé - 86), le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes qui gère le site a souhaité que Vienne Nature réalise des inventaires naturalistes en 2013 : inventaire de la flore, des habitats naturels, des chiroptères, des reptiles, des amphibiens et des rhopalocères.

Lucie Texier

Chaumes de Thorus

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels du Poitou-Charentes a sollicité Vienne Nature, afin que soit mené un inventaire de la flore et des habitats naturels sur les Chaumes de Thorus. Ce site est composé de pelouses calcaires et de zones embroussaillées installées en sommet de falaise, surplombant la vallée de la Clouère. Ces pelouses font partie d'un ensemble plus vaste qui s'étend de Camp Alaric à Vivonne (confluence du Clain et de la Clouère) au bourg de Château-Larcher (les Chaumes).

David Ollivier

Marais de la Pallu

Le Marais de la Pallu s'étend sur les communes de Chéneché et de Blaslay (86). Ces deux communes souhaitant valoriser ce milieu ont sollicité Vienne Nature afin de définir la richesse écologique des milieux présents au sein du marais d'environ 83 ha. Une cartographie des milieux naturels présents et une recherche bibliographique des données faunistiques existantes dans la base de données de Vienne Nature ont été effectuées. Des journées de prospections ont également été organisées et ont permis de noter les quelques espèces faunistiques observés.

Lucie Texier

Suivi de l'activité chiroptérologique du parc éolien de Lusignan

Le parc éolien de Lusignan a été mis en service par la SERGIE en septembre 2012. Entre juin et octobre 2013, la première année du suivi de l'activité chiroptérologique par étude ultrasonore a été mené au sein du parc. Ce suivi est prévu pour 3 années.

Miguel Gailledrat

Inventaires naturalistes complémentaires en vue de la création d'arrêtés de protection de biotope pour 3 sites de la Vienne

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées terrestres (SCAP), notre association avait mis en avant 3 sites majeurs nécessitant la création d'arrêtés de protection de biotope en vue de pérenniser la biodiversité remarquable qu'ils abritaient et notamment les populations de chiroptères. Ces trois sites sont les coteaux de Chaussac (Les Lourdines) à Migné-Auxances, la grotte de Boisdichon à Angles-sur-l'Anglin et L'Aven de Mazaire (Puits de la Bossée) à Saint-Pierre-de-Maillé. L'objectif de ce projet, financé par la DREAL Poitou-Charentes, est d'actualiser et compléter les inventaires naturalistes justifiant du caractère écologique remarquable de ces sites. Le comité départemental de spéléologie a été associé à la démarche pour 2 sites.

Miguel Gailledrat

Les Lourdines - Miguel Gailledrat

Faune-Flore, Milieux Naturels

Pré-diagnostic écologique pour un projet de parc éolien à Thuré

Dans le cadre d'un projet éolien sur la commune de Thuré (86), la société IDEX a souhaité que l'association Vienne Nature réalise un pré-diagnostic sur la zone potentielle d'implantation des éoliennes afin de définir les enjeux floristiques et faunistiques du site.
Une synthèse des connaissances floristiques et faunistiques, acquises depuis 2000, a été effectuée sur le site et ses alentours immédiats. Pour compléter les éléments bibliographiques, une cartographie de l'occupation du sol et des éléments fixes du paysage (haies, mares, arbres isolés…) de la zone potentielle d'implantation des éoliennes a été réalisée.

Lucie Texier

Synthèse des connaissances chiroptérologiques pour un projet d'extension du Centre d'Enfouissement Technique de Gizay

Dans le cadre d'un projet d'extension du Centre d'Enfouissement Technique de Gizay (86), le bureau d'étude CERA Environnement a souhaité que Vienne Nature réalise une synthèse des données chiroptérologiques acquises entre 2000 et 2012 sur le site et ses alentours.

Lucie Texier

Synthèse des connaissances chiroptérologiques pour différents projets éoliens

Dans le cadre de différents projets éoliens, le bureau d'étude CERA Environnement, en charge de réaliser des expertises environnementales pour ces différents projets, nous a sollicités pour réaliser une synthèse bibliographique des connaissances chiroptérologiques entre 2000 et 2012 sur les communes de la Vienne :
- situées dans un rayon de 15 km autour de deux projets en Charente, soit 6 communes en Vienne ;
- situées dans un rayon de 15 km autour d'un projet éolien à Turgon (16), soit 5 en Vienne ;
- situées dans un rayon de 15 km autour d'un projet éolien à Saint-Sauvant (86), soit 22 communes en Vienne.

Lucie Texier

Mare de Jazeneuil

À la demande de la commune, Vienne Nature a réalisé une expertise morphologique et écologique d'une mare située sur la commune. L'analyse des résultats de l'étude a permis de proposer un plan d'action de restauration de la mare.

David Ollivier

Les Roches-Prémarie-Andillé

La commune des Roches-Prémarie-Andillé a souhaité que Vienne Nature réalise un inventaire de la flore et des habitats naturels au sein d'une prairie humide paratourbeuse située au bord d'un étang communal et dont la gestion leur incombe. Cet inventaire a pour objectif d'accompagner la commune dans sa gestion en lui proposant un programme d'actions et de valorisation du site.

David Ollivier

Prairie des Roches-Prémaries - David Ollivier

Vallée de l'Auxance

La FREDON Poitou-Charentes (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles) a sollicité Vienne Nature pour que soit réalisé un inventaire des habitats naturels de la vallée de l'Auxance, de la confluence jusqu'à Moulinet à Migné-Auxances, dans le cadre de leur programme d'actions et de lutte contre la Berce du Caucase, plante envahissante de notre département.
Une analyse des enjeux et des menaces devra permettre de bâtir un programme d'actions pour la conservation des habitats naturels et de lutte contre les espèces envahissantes au sein de la vallée de l'Auxance.

David Ollivier

Restauration d'une forêt alluviale à Naintré

Initié dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, le projet de restauration de la peupleraie de Domine à Bel Air à Naintré a vu le jour fin 2012. En 2013, un contrôle des rejets de peupliers et la finalisation du chantier d'abattage des peupliers (remise en état du site) ont eu lieu. Vienne Nature, à l'initiative de ce projet, a participé à plusieurs réunions de chantier en compagnie des représentants de la commune et de la coopérative forestière missionnée pour la réalisation du chantier (CAFSA).

David Ollivier

Projet « 1 000 mares – îlots de biodiversité » de la région

Dans le cadre de l'appel à projet du Conseil Régional visant à restaurer des mares dégradées et à en créer de nouvelles, notre association est intervenue auprès d'une dizaine de personnes (ou structures) pour leur prodiguer des conseils.

Miguel Gailledrat

Suivi du dossier Center Parcs

Pour rappel, un protocole a été signé le 7 juin 2011 entre Vienne Nature, la LPO de la Vienne et la société Pierre et Vacances. Depuis cette date, des réunions fréquentes entre les associations et Pierre et Vacances se sont tenues afin de respecter les termes du protocole.
Le 16 avril 2013, une réunion sur le terrain a permis de constater les mesures de mise en défens. En septembre, nous avons appris par la LPO de la Vienne, la destruction involontaire mais désastreuse d'amphibiens en août du fait de l'absence de surveillance par le bureau d'études Biotope.
Le 9 octobre, une deuxième réunion s'est tenue aux Trois Moutiers ; il a été décidé de modifier le protocole. Ce sont désormais Vienne Nature et la LPO de la Vienne qui sont chargées de porter le futur Observatoire de la biodiversité sur le site de Center Parcs.

Marie Legrand

Installations d'Énergies Renouvelables

- Parcs éoliens :

Nos positions sont encadrées par le document d'orientation de Poitou-Charentes Nature et par le Schéma Régional Éolien qui exclut les ZPS et reconnaît des zones de connectivité ainsi que des zones tampons en limite des secteurs défavorables. Nous nous opposons à tout projet qui bâcle l'étude d'impact -cas de Doussay en Nord-Vienne où l'enjeu avifaune a été évacué- ou qui ignore les incompatibilités paysagères : cas de Blanzay-Romagne. Nous appuyons, en CDCEA et en CODENA, les projets dans des zones sans enjeux majeurs et qui limitent au maximum les impacts, même s'il s'agit d'éoliennes « géantes » : cas des Mignaudières (Brion, La Ferrière-Airoux). Vienne Nature accepte éventuellement d'effectuer le diagnostic écologique : cas de Chaunay. Nous veillons à nous dissocier de la désinformation systématique sur les nuisances sonores et le prétendu désastre paysager menée par un lobby anti-éolien par le biais de micro-associations de riverains ; ce qui ne nous empêche pas d'être vigilants pour une meilleure concertation avec les riverains, une meilleure prise en compte du paysage, un bridage des engins en cas de bruit supérieur aux prévisions ou de mortalité de chiroptères.

- Parcs photovoltaïques au sol :

Opposition systématique à tout parc au sol, hors zone déjà artificialisée. Exemple : refus des permis pour les 2 parcs d'Aslonnes.
Toutefois, une réserve : nous demandons (vainement) des objectifs chiffrés pour compenser par des économies d'énergie toute production nouvelle d'électricité.

- Bâtiments Travaux Publics :

Participation à la mise en œuvre de la convention signée par Vienne Nature avec la Fédération du BTP pour coopérer aux restrictions d'impact sur la biodiversité.

Jean-Louis Jollivet

LISEA-COSEA : mesures de réduction de nuisance et mesures compensatoires de la LGV SEA Paris-Bordeaux

Vienne Nature participe sous l'égide de Poitou-Charentes Nature à l'ensemble des dispositifs de partenariat mis en place avec COSEA-LISEA : Comité Stratégique et Comités Techniques destinés à concevoir concrètement les mesures compensatoires (cahiers des charges) et organiser leur mise en œuvre dans l'espace et le temps. Notre association a participé à différents travaux, notamment :
- Marquage des arbres gîtes à chauves-souris et des arbres d'intérêts pour les insectes xylophages ;
- Accompagnement technique dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de réduction de nuisance (abattage des arbres marqués, transplantation d'espèces, …) ;
- Pêche de sauvegarde des mares et des linéaires de cours d'eau avant leur comblement ;
- Suivis des opérations de griffage-scalpage des berges ;
- Rédaction de rapports et comptes-rendus des opérations ;
- Suivi de l'efficacité du maintien des corridors biologiques dans les dérivations temporaires des cours d'eau ;
- Diagnostic écologique dans le cadre de l'acquisition ou de conventionnement de parcelles au titre des mesures compensatoires ;
- Participation aux groupes de travail chargés de la rédaction des cahiers de charges et des zonages d'animation des mesures compensatoires (zones humides, bois matures, milieux ouverts…) ;
- Rédaction de protocoles de suivi (mares, insectes xylophages, …).

David Ollivier

Déviation de ruisseau - Nicolas Tranchant

Éducation à l'environnement

Collectif Pictave d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (CoPEEDD)

Une première réunion en décembre 2012 a permis de présenter les compétences multiples du collectif devant le bureau municipal de Poitiers. Le travail s'est poursuivi en 2013 pour formaliser 3 projets autour du gaspillage alimentaire, de la réduction des pesticides et d'un éco-appart.
Les réunions se poursuivent avec les services techniques et les élus de Grand Poitiers pour voir comment mettre en œuvre concrètement ces projets.

Samuel Ducept

Pelouses calcicoles

À l'image du travail réalisé sur les zones humides en 2012, des sorties grand public ont été organisées sur le thème des pelouses calcicoles du département. Ainsi 3 sorties ont complété le programme proposé en 2012 sur ce thème. Elles ont été l'occasion de visiter les pelouses du Bois de la Loge à Pouillé, les abords de la forêt de la Groie à Mairé et les pelouses de l'Arrault à Lussac-les-Châteaux.
Ces trois sorties n'ont rassemblé que 10 personnes.
Le programme a été proposé aux écoles et collèges du département. L'école primaire de Saint Julien l'Ars ainsi que l'école primaire de Bonnes ont bénéficié d'interventions sur ce thème, mêlant découverte de la faune et de la flore mais aussi des aspects de gestion de ces milieux naturels.
Ce projet a pu être réalisé grâce au soutien financier du Conseil Général de la Vienne, du Conseil Régional du Poitou-Charentes et de la DREAL.

Samuel Ducept

Coteaux calcaires de Bonnes - Samuel Ducept

La Nature, la nuit

Initié en 2012, ce projet a été mené en partenariat avec la LPO Vienne. L'année 2013 a surtout été consacrée aux interventions avec les scolaires. Ainsi 10 classes du département (3 à Fontaine-le-Comte, 3 à Nouaillé-Maupertuis et 4 à Gençay) ont pu bénéficier de sorties nocturnes à l'écoute des rapaces ou à la découverte des amphibiens. Quarante animations ont été proposées au total.
Le livret pédagogique mis en place l'année passée a également été diffusé aux enseignants. Il est téléchargeable sur le site internet de Vienne Nature :
http://www.vienne-nature.asso.fr/uploads/Media/Nuit_Fiches_peda.pdf
Divers temps forts « grand public » ont été particulièrement suivis notamment une randonnée nocturne à Buxerolles qui a rassemblé plus de 50 personnes et surtout la nuit de la Chouette et de la faune nocturne du 22 mars à Nouaillé-Maupertuis qui a attiré 150 curieux ! Ce rendez-vous a été préparé de concert avec les bénévoles de Vienne Nature et de la LPO Vienne. La soirée s'est terminée avec la projection du film « Taxonaria, la cité souterraine » de Robert Luquès.
Ce programme a été soutenu financièrement par l'Europe, le Conseil Régional de Poitou-Charentes, le Conseil Général de la Vienne et la DREAL.

Samuel Ducept

Les Landes du Poitou-Charentes

Il s'agit du premier programme pédagogique régional travaillé dans le cadre des contrats d'objectif : il est donc mené dans les 4 départements de la région et est coordonné par la LPO Vienne. Ce projet fait suite à l'inventaire des landes du Poitou-Charentes mené dans la région entre 2002 et 2011.
Concernant le côté animation, l'année 2013 a été consacrée à la mise en place du programme pédagogique (livret pour scolaires, livret pour enseignant, diaporama) et à la rencontre des instituteurs(trices) avec qui le programme sera mené pendant l'année scolaire 2013/2014.
Le programme se lancera au printemps 2014 pour Vienne Nature avec des interventions dans 9 classes de primaire et 2 classes de collège de la Vienne.
Ce projet est soutenu financièrement par l'Union européenne (FEDER), la DREAL Poitou-Charentes, le Conseil Régional Poitou-Charentes et les Conseils Généraux de Charente et Vienne.

Samuel Ducept

Les « jeudis de la Charente »

Dans le cadre du projet de valorisation du patrimoine naturel des fonds de vallée de la Charente et de ses affluents, 13 sorties de découverte ont été proposées dans les 13 communes traversées par la Charente et ses affluents.
Ce projet a pu être réalisé dans le cadre du programme Leader du Pays civraisien grâce au soutien financier de l'Europe (FEADER), du Conseil Régional Poitou-Charentes, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ainsi que du Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Charente.

Samuel Ducept

Club Nature

Suite au très mauvais début de la saison 2013, il a été décidé de changer le format et de caler le calendrier sur l'année scolaire. Ceci a permis un très bon démarrage de la saison 2013/2014 avec un maintien de toutes les activités prévues pendant les mois de septembre à décembre.
En 2013, le Club Nature s'est réuni à 5 reprises avec une moyenne de 6 enfants, une fois en avril puis en septembre, octobre, novembre et décembre 2013.
Le programme du club est disponible sur le site internet de Vienne Nature www.vienne-nature.asso.fr/club-nature.html

Samuel Ducept

Maison de la Formation de Poitiers

Dix interventions sur la biodiversité du département de la Vienne ont été menées auprès de la Maison de la formation de Poitiers. Elles ont permis de sensibiliser environ 200 jeunes à la problématique de la préservation de l'environnement.
Samuel Ducept

Agenda 21 – Buxerolles

Pour faire suite au travail mené avec les Conseils de quartiers depuis quelques années, des réunions ont eu lieu avec les services techniques pour prévoir les aménagements proposés par les habitants des Conseils de quartier en 2011.
Une animation a également été proposée au quartier Cœur de ville pour valoriser le travail réalisé lors du repérage des sites intéressant pour la biodiversité.
Vienne Nature a également participé à une table ronde sur l'herbe des trottoirs lors de la journée « Faites du développement durable » de juin 2013.

Samuel Ducept

Intervention ponctuelles

- Le 5 mars 2013, les jeunes du lycée nature de Montmorillon ont participé à une sortie sur les amphibiens.
- Le 28 mai 2013, une sortie a été réalisée avec le lycée agricole de Venours (Rouillé) dans le cadre du réaménagement d'une mare proche de l'exploitation du lycée.
- le 31 octobre 2013, Vienne Nature a présenté une conférence sur la biodiversité des mares lors du Festival international du film de Ménigoute dans le cadre du Projet « 1000 mares – îlots de biodiversité » de la région Poitou-Charentes.
- Le 29 novembre 2013, Vienne Nature a présenté une conférence sur les animaux du jardin lors de la remise des prix des villes et villages fleuris de la Vienne à Vivonne.
- Une journée d'intervention a eu lieu le 10 décembre 2013 avec l'association ACCOR par le biais de 2 conférences.

Samuel Ducept

Animations à destination du grand public et des adhérents

Sorties avec les adhérents de Vienne Nature

Ces sorties, 26 au total, ont été menées comme des journées ou demi-journées de prospection thématiques. Ces rencontres sont l'occasion de former les participants à la découverte de plantes ou d'animaux et d'enrichir la base de données naturaliste de Vienne Nature.
Pour ce faire, ces sorties se sont déroulées dans des secteurs où la faune et la flore étaient peu connues par les naturalistes de l'association. Quelques sorties ont dû être reportées ou annulées faute de participants en nombre suffisant ou pour des raisons climatiques. Ces sorties ont rassemblé 306 personnes.

Samuel Ducept

Sorties Grand Public

34 sorties grand public ont eu lieu en 2013. Elles ont rassemblé plus de 600 personnes. Parmi ces sorties, 13 ont été effectuées dans le cadre des Jeudis de la Charente, sur la rivière Charente et ses affluents. Les thématiques abordées lors de ces sorties sont nombreuses : printemps du Castor, amphibiens, reptiles, lépidoptères, orthoptères, arbres, zone humides...
Notre sortie annuelle avec le Musée de Civaux s'est cette fois portée sur les baies dans la nature. Ce thème a rassemblé 14 personnes au mois d'octobre 2013.
Une sortie grand public a également été proposée à la commune de Nouaillé-Maupertuis sur le thème des libellules dans le cadre de son Agenda 21.

Samuel Ducept

Éducation à l'environnement

Fréquence Grenouille (opération nationale)

Une sortie à destination du grand public a été organisée pour le compte du Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Poitou-Charentes sur la commune de Chaunay. 15 personnes y ont participé.

Miguel Gailledrat

Réunions naturalistes

Quatre réunions naturalistes ont eu lieu en 2013. Ces rencontres trimestrielles ont permis d'échanger sur des thématiques diverses :
- 20 mars 2013 : les Characées
- 19 juin 2013 : projet chauves-souris des ponts et du bâti
- 25 septembre 2013 : atlas orthoptères
- 19 décembre 2013 : les sources de la Vienne

Au total une 40aine de personnes ont participé à ces rencontres.
Nous avons également tenu notre journée naturaliste annuelle le 16 novembre 2013. Vingt personnes étaient présentes. Cette réunion a permis de faire le point sur les enquêtes et les découvertes naturalistes de l'année et de présenter WNat, le logiciel de saisie en ligne d'observations naturalistes s, la parution du calendrier inter-associatif des sorties natures 2013…
Différents reportages ont également été diffusés au journal télévisé de France 3 Poitou-Charentes : un reportage sur l'inventaire des sources en juillet 2013 et un reportage sur les arbres remarquables en septembre 2013.

Lucie Texier

Nuit européenne de la Chauve-souris

Comme chaque année, une action de sensibilisation en faveur des chauves-souris est organisée dans le cadre de la Nuit européenne. En septembre 2013 et en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Poitou-Charentes, une projection du film « Au rythme des chauves-souris » suivie d'un diaporama ont été proposés sur la commune de Saix. Cette soirée a rassemblé 22 personnes.
Quatre autres conférences sur les chiroptères ont été réalisées dans les communes de Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Lusignan, Vivonne, et Leugny dans le cadre de projets de sensibilisation sur les chiroptères.

Miguel Gailledrat

Tableau de bord de l'environnement

Mis en place par le GRAINE Poitou-Charentes, ce dispositif permet de gérer l'évolution des activités scolaires et grand public en renseignant de multiples informations quant aux thèmes traités, aux publics ciblés et aux lieux de rendez-vous. Vienne Nature s'est engagée dans la démarche en 2012 et a participé à une réunion en 2013.
Les données ainsi récoltées par le GRAINE permettent d'avoir une vision régionale de l'activité d'éducation à l'environnement réalisée par les associations.

Samuel Ducept

Formations

Master Pro Université de Poitiers

Vienne Nature est intervenue une vingtaine d'heures dans le cadre du Master Pro Génie Écologique de l'Université de Poitiers. Nos interventions portaient sur l'initiation à la phytosociologie, les chauves-souris et les odonates.

Formation botanique à destination de nos adhérents

Une formation botanique est proposée depuis 2011. Nous avons décidé de renouveler l'expérience en 2013 lors de 3 sessions. Ces formations permettent aux adhérents de s'initier à la pratique de la botanique et à la compréhension d'un habitat naturel.

Formation Amphibiens à destination de nos adhérents

Un cycle de formation a été proposé aux bénévoles de l'association sur la thématique des amphibiens. Entre février et mai 2013, 5 interventions (2 en salle et 3 en extérieur) ont été menées pour permettre de reconnaitre les espèces du département, de savoir où et comment les rechercher.

Formation amphibiens - Nicolas Tranchant

Agrément et représentativité

L'agrément

Conformément aux textes réglementaires publiés en juillet 2011, toutes les associations ayant obtenu avant 1990 un agrément de protection de l'environnement devaient obtenir son renouvellement avant le 31 décembre 2012. Faute de nouvel agrément, la précieuse reconnaissance délivrée par les pouvoirs publics est perdue. Cette année, nous avons donc procédé à la demande de renouvellement de notre association. L'agrément permet à notre association de demander à être consultée lors de l'élaboration de documents d'urbanisme du ressort de sa compétence géographique, d'obtenir, à ses frais, tout ou partie d'un dossier d'enquête publique, de se constituer partie civile devant le juge pénal et ainsi demander réparation de tout préjudice direct ou indirect résultant d'une infraction environnementale… L'agrément est valable 5 ans à compter du 1er janvier 2013.

La représentativité

Le décret paru en juillet 2011 fixait également les nouveaux critères de représentativité des associations agréées, pour prendre part au débat sur l'environnement qui se déroule dans le cadre des instances consultatives « ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ». Nous avons donc également procédé à la demande de renouvellement de notre représentativité qui a également été accordé pour une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2013.

Publications

Cahiers du Patrimoine Naturel

Mené en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne, ce projet a consisté en la publication des derniers Cahiers du Patrimoine Naturel. Il s'agit de fascicules de 16 pages présentant le patrimoine naturel de 8 Pays de la Vienne (4 Pays en année 2012 et 4 Pays en année 2013).
Le Pays loudunais, le Pays chauvinois, le Pays de Vienne et Moulière et le Pays civraisien ont été rédigés en 2013 et distribués aux communes concernées.
Tous ces documents ainsi que leurs annexes sont téléchargeables sur le site de Vienne Nature : http://www.vienne-nature.asso.fr/cahiers-du-patrimoine-naturel.html
Ce projet est financé par le Conseil Général de la Vienne, le Conseil Régional du Poitou-Charentes, la DREAL Poitou-Charentes et l'Europe (FEADER).

Samuel Ducept

Livret serpents

Tous les ans, notre association est sollicitée par des personnes soucieuses ou apeurées suite à l'observation impromptue d'un serpent dans ou près de leur habitation. C'est pourquoi nous avions réalisé en 2003 un livret présentant l'écologie, les mœurs de chacune des 6 espèces du département de la Vienne. Ce livret étant épuisé, une nouvelle édition a été lancée avec une mise en page modernisée et une actualisation des données départementales. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Poitou-Charentes et du Conseil Général de la Vienne.

Miguel Gailledrat

Guide des sentinelles de l'environnement

La protection de l'environnement, objectif fondateur de l'action de Vienne Nature, est une idée de plus en plus partagée par nos concitoyens. Mais force est de constater qu'il n'existe pas une « police de l'environnement unique » que l'on peut contacter lorsqu'il y a un problème. Il apparaissait donc utile d'éditer un guide pratique afin d'expliquer la marche à suivre en cas de constat d'atteinte à l'environnement. Ce guide sera un outil d'information mais aussi un moyen pour développer un réseau d'informateurs « sentinelles de l'environnement » sur l'ensemble du département. L'année 2013 a été consacrée à élaborer son contenu pour une publication courant 2014. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier de la Région Poitou-Charentes.

Miguel Gailledrat

Poster sur les chauves-souris du Pays des Six Vallées

Dans le cadre du projet mené pour la prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments communaux et les ponts du Pays des Six Vallées, un poster a été publié en 2 000 exemplaires.
Ce projet a pu être réalisé dans le cadre du programme Leader du Pays des Six Vallées grâce au soutien financier de l'Europe (FEADER), du Conseil Régional du Poitou-Charentes, du Conseil Général de la Vienne ainsi que du Syndicat Mixte du Pays des Six Vallées.

Nicolas Tranchant

Calendrier inter-associatif des sorties nature et environnement en 2014

Comme chaque année, Vienne Nature a coordonné le travail de publication du calendrier inter-associatif des sorties 2014 dans la Vienne.
Dix-huit associations sont réunies autour du projet (ADEMA, ACEVE, Arbrissel, Au jardin d'Aventure, CPIE Val de Gartempe, CPIE Seuil du Poitou, Conservatoire Régional d'Espaces naturels du Poitou-Charentes, Croqueurs de pommes, GEREPI, le GRAINE, Jardinier en herbe, la Ligue pour la Protection des Oiseaux 86, Objectif Nat', Prom'haies, Société Française d'Orchidophilie Poitou-Charentes Vendée, la Société Mycologique du Poitou,

Vienne Agrobio et Vienne Nature) et environ 230 rendez-vous sont proposés. Il est imprimé à 10 000 exemplaires et diffusé par le Conseil Général dans chaque mairie et office de tourisme de la Vienne.
Ce projet est financé par la DREAL Poitou-Charentes, le Conseil Général 86, Biocoop le Pois tout vert et le Conseil Régional via les emplois tremplin.

Thibaud Dumas

Adhérents

En 2013, Vienne Nature comptait 438 adhérents individuels issus de 370 foyers et 10 associations adhérentes. Ces dernières (ACEVE, ACIPE, ADEMA, ADEPEN, L'Arantelle, ASPECT, BeBop, Cultivons la Bio-Diversité, Société Mycologique du Poitou, Vienne Agro Bio) regroupent plus de 1 500 personnes.

Statut et règlement intérieur

Dans le cadre d'une rénovation de nos statuts, un groupe de travail s'est constitué pour élaborer de nouveaux statuts proches de ceux de notre fédération nationale France Nature Environnement.

Salariés

En 2013 Vienne Nature a compté 8 salariés (6,43 ETP) :
- 7 CDI :
Dont 3 à temps partiel : Muriel Bossy et Thibaud Dumas (animateurs de réseau associatif), David Ollivier (chargé de missions botanique et milieux naturels).
Et 4 à temps plein : Samuel Ducept (animateur pédagogique), Miguel Gailledrat (assistant technique associatif), Lucie Texier et Nicolas Tranchant (chargés d'études).
- 1 CDD à temps partiel : François Lefebvre (chargé de mission) arrivé en juillet et coordonnant le projet régional sur la Gallaselle.

Stagiaires

L'association a accueilli 2 stagiaires en 2013 :
- Marie Mousset, en BTSA Gestion et protection de la nature. Pendant 8 semaines, elle a travaillé sur le recensement et la description des sources de la Vienne.
- Matthieu Rassineux, en M1 IMACOF à Tours. Pendant les 10 semaines de son stage, il a travaillé sur le diagnostic écologique de sources de la Vienne.

Communication

- Logo : les propositions du graphiste ne satisfaisant pas les exigences, il a été décidé de le réaliser en interne. Un choix graphique a été fait, il reste à décliner sur les supports de communication pour valider le choix final.
- Bulletin de l'association : difficultés récurrentes pour maintenir un rythme de parution régulier. Diverses solutions ont été testées, numéro spécial, anticipation sur le sommaire, établissement d'un calendrier précis, sans réel succès… Il faut faire face à un manque chronique de temps et d'auteurs.

Site Internet de l'association

Pour la 4e année consécutive, nous avons développé une thématique durant toute l'année 2013 sur notre site Internet (www.vienne-nature.asso.fr). Cette année la thématique était « 2013, année internationale de l'eau ». Grâce à la collaboration de 14 rédacteurs, 45 textes illustrés abordant des sujets très variés sur cette thématique ont pu être mis en ligne.
Ils sont désormais accessibles dans les archives (Nature à la une), et apparaîtront de façon aléatoire durant l'année 2014 sur la page d'accueil du site.
2014 sera une année de transition avant d'entamer une nouvelle thématique en 2015.
De mai à décembre (mise en œuvre d'un nouvel outil d'analyse web), le site a généré 14 000 visites, soit une moyenne de 1700 visites par mois. Un taux de rebond élevé de 71% pondéré par une durée de visite par page très correct de 1'30'' (à comparer à une moyenne de référence de 30''). Par ailleurs, 20% des visiteurs sont revenus sur le site (une ou plusieurs fois).

Olivier PRÉVOST et Thibaud DUMAS

Vienne Nature et les réseaux sociaux

En 2012, Vienne Nature a fait son entrée sur Facebook. Nous voyons dans cet outil une façon simple d'informer « en live » nos adhérents et ceux qui veulent suivre nos actualités. Notre page est consultable à cette adresse : http://www.facebook.com/pages/Vienne-Nature/203347369801075
Fin 2013, Vienne Nature compte 200 « j'aime », signe que l'activité sur ce site est un bon moyen de communication.

WNat, un outil de saisie des données en ligne

Le développement de WNat et surtout son ouverture aux adhérents de Vienne Nature a été lancée fin 2013. Cet outil, à l'instar de Biolovision, propose aux utilisateurs de saisir leurs observations naturalistes réalisées dans le département.
Des formations seront proposées tout au long de l'année 2014 pour apprendre à se servir de l'outil.

Groupe juridique

Le groupe s'est réuni 3 fois en 2013 (en janvier, juin et octobre) pour étudier l'avancement des dossiers de recours au Tribunal administratif concernant la retenue de substitution de l'ASA des Dames à Nouaillé-Maupertuis, la porcherie de Chantegeay à Chauvigny, la destruction d'espèces par un curage suite à un débordement ruisseau de la Crochatière, ainsi que de la plainte auprès du Procureur de la République concernant la contamination par le tritium de la nappe d'eau souterraine par la centrale EDF de Civaux. Trois de ces quatre recours sont menés en collaboration avec d'autres associations, l'ACEVE, l'UFC Que Choisir 86 et l'ACIPE, qui ont rassemblé leurs forces dans un pôle juridique inter-associatif. Pour le recours contre EDF, l'ACEVE et l'UFC 86 ont décidé, pour éviter un éventuel classement sans suite, de se porter parties civiles auprès du doyen des juges d'instruction (caution de 4 000 euros chacune) ; Vienne Nature comme FNE ont préféré attendre la décision du Procureur.
Vienne Nature a perdu son recours contre le PLU de Grand Poitiers pour des raisons de procédure mais ce document d'urbanisme a néanmoins été annulé sur les mêmes arguments que les nôtres et a dû être revoté par le conseil communautaire.

Roland Caigneaux / Joseph Grigioni

Stands

- En février, à Montreuil-Bonnin, lors des « Echanges de graines » en partenariat avec l'association CBD (Cultivons la Bio-Diversité).
- En mars, à Nouaillé-Maupertuis, lors de la « nuit de la chouette et de la faune nocturne».
- En septembre, à la journée des associations organisée par la commune de Fontaine-le-Comte.
- En octobre, à la fête des Cueilleurs de Biodiversité, organisée par CBD, à Vaumartin. À la journée « Coup de Pousses », organisée par le Centre d'Animation de Beaulieu. A Ligugé lors de « L'échange de plantes ».
- Sur le stand de PCN au festival de Ménigoute du 29 octobre au 3 novembre.
- En novembre, au Salon Respire.

Dominique Provost et Louisette Berton

Tenue de stand par nos bénévoles - Lucie Texier

En 2013, Vienne Nature a participé :

Aux Conseils d'Administration ainsi qu'aux nombreuses réunions thématiques de Poitou-Charentes Nature, dont elle est membre.
aux Assemblées Générales de :
- Poitou-Charentes Nature ;
- ADEMA ;
- Vienne Agro Bio ;
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne ;
- Fédération départementale de la pêche ;
- Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Poitou-Charentes (GRAINE) ;
- Atmo Poitou-Charentes ;
- Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) ;
- GEstion pour la REserve du PInail (GEREPI) ;
- Union Fédérale des Consommateur (UFC Que Choisir)
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

Vienne Nature travaille en partenariat avec plusieurs associations locales ou cantonales de protection de l'environnement, mais aussi avec les associations de protection de la nature départementales de Poitou-Charentes dans le cadre de nombreux projets régionaux menés en partenariat.

Vienne Nature à travers la presse

29/10/13 : interview de Jean-Louis Jollivet, président de Vienne Nature

Animations :

15/01/13 : le Club Nature de Vienne Nature reprend le 16 janvier 2013, pour les jeunes de 8 à 12 ans.
19/03/13 : présentation de la 10e nuit de la chouette à Nouaillé Maupertuis. Partenariat Vienne Nature et la LPO Vienne.
23/04/13 : annonce d'une sortie « Papillons de nuit » à Montamisé, animé par Vienne Nature.
07/05/13 : annonce d'une « balade d'initiation aux plantes médicinales ».
14/05/13 : annonce d'une sortie dans le cadre « les jeudis de la Charente ».
14/05/13 : annonce du rendez-vous Club Nature.
08/06/13 : balade nocturne organisée par la Mairie de Buxerolles avec Vienne Nature, dans le cadre du second volet de l'Agenda 21.
11/06/13 : annonce d'une sortie « à la découverte du Bois des Loges ». Annonce d'une sortie dans le cadre « des jeudis de la Charente » à Savigné. Indication d'une prochaine réunion « Santé et environnement » à Vienne Nature.
25/06/13 : annonce d'une sortie « des jeudis de la Charente » à St-Pierre-d'Exideuil.
02/07/13 : à nouveau l'annonce des « jeudis de la Charente » à Saint-Saviol.
17/09/13 : rendez-vous pour les enfants avec le club nature de Vienne Nature.
15/10/13 : annonce du Club Nature, avec le thème « les traces d'animaux ».
10/12/13 : « nuit des chauves-souris » à Vivonne.
10/12/13 : sortie « arbres sans feuilles » à Ligugé.

Biodiversité :

11/01/13 : Pierre & Vacances s'engage à aller au-delà des obligations pour faire de la protection de l'environnement.
29/01/13 : Vienne Nature lance un inventaire des sources sur le département.
04/02/13 : le Conseil Général et Vienne Nature ont présenté le calendrier 2013 des sorties « Nature et environnement », réalisé par Vienne Nature.
05/02/13 : Vienne Nature et la LPO Vienne proposent un programme « La Nature, la nuit », à Nouaillé-Maupertuis.
28/02/13 : la mairie de Buxerolles, en partenariat avec Vienne nature, présente leur second volet d'Agenda 21.
16/04/13 : présentation de l'expo « jardiner avec la nature » à l'Espace Mendes France. Collaboration entre l'Aceve et l'Espace Mendes France et partenariat avec Vienne Nature et d'autres associations de protection de l'environnement.
11/06/13 : deux nouvelles espèces sont découvertes dans les Deux-Sèvres, le « Tetrix déprimé », un petit criquet et une chauve-souris « La grande noctule » ou « noctule géante ».
10/08/13 : Montmorillon : le castor est de retour dans nos rivières.
10/09/13 : 62 espèces de libellules recensées dans la Vienne.
12/09/13 : le frelon asiatique n'a pas disparu, mais le printemps pluvieux a freiné sa prolifération.
12/10/13 : participation de Vienne Nature à la fête des plantes « Coup de pousse », à Beaulieu.
17/10/13 : Vienne Nature va participer à la manifestation « Ligugé côté jardin ».
29/10/13 : Inventaire des chauves-souris mené par Vienne Nature.
12/11/13 : journée naturaliste prévue à Vienne Nature.
12/11/13 : Vienne Nature et la LPO Vienne ont publié les cahiers du patrimoine naturel du département.
26/11/13 : bilan de l'année à la journée naturaliste de Vienne Nature, loutres, blaireaux, libellules, etc. étaient au programme.

Carrière :

19/01/13 : Vienne Nature et les élus du département s'opposent au projet de carrière du groupe Vinci à St-Léger-de-Montbrillais.

Irrigation :

4/12/12 : Vienne Nature conteste les paroles des irrigants.
9/12/13 : la bassine qui réconcilie écolos et irrigants !!!!

LGV :

14/05/13 : deux recours contre la LGV Poitiers-Limoges.
17/05/13 : les recours contre la LGV Poitiers-Limoges sont rejetés.

PLU :

30/01/13 : Vienne Nature regrette qu'Alinéa abandonne toute ambition paysagère et architecturale.
03/05/13 : le tribunal a rendu sa décision sur la requête déposée par Vienne Nature contre la révision du PLU du Grand Poitiers. Les juges ont rejeté cette requête.

Louisette Berton

Réunions et représentations

Commissions officielles	Nombre de réunions
Comité de suivi des usages de l'eau en 86	2
SAGE Vienne (CLE)	0
SAGE Clain (CLE et groupes de travail)	3
Comité pilotage Re-Sources Fleury	2
Commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA)	0
CLI Civaux et Comité de surveillance	1
Commission Locale d'Information et de Surveillance des déchets (6 CLIS)	3
Commission départementale d'Aménagement Foncier	1
Commission Communale d'Aménagement Foncier	1
Conseil Départemental de l'Aménagement Commercial dans la Vienne (CDAC)	5
Comités Locaux d' Information et de Concertation (CLIC) SEVESO	0
Comités de pilotage locaux des sites Natura 2000	4
Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)	10
Commission des Commissaires Enquêteurs	1
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CODENA)	6
Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)	7
Commission Départementale des rsques naturels majeurs	1
Commission consultative de l'Environnement del'aérodrome de Poitiers-Biard	1
Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)	2
Comité consultatif du Pinail et Conseils Scientifiques	0
Réunion Trame Verte & Bleue / Région (SRCE)	1

Autres commissions	
Plan départemental d'élimination des déchets Ménagers et Assimilés (CG 86)	1
Forum Biodiversité régional	1
Comité téchnique Ifrastructures routières	1
Agenda 21	1

Vie associative et participation au débat public	
Réserve naturelle du Pinail (GEREPI)	1
Comité partenarial de gestion CREN	1
Syndicats de rivière (RIVE, Boivre, Auxances, etc.)	7
Observatoire régional de l'environnement (RPAPN)	1
Vienne Agro Bio (Conseil d'administration)	6
Conseils d'administration, bureau et AG de PCN	9
Réunions partenaires associatifs (AG, eau, contrat d'objectifs, etc)	11
Réunions LGV	12
Réunions projet Center Parcs	2
Conseil d'administration et bureau Vienne Nature	23
Groupe naturaliste de Vienne Nature (réunions trimestrielles + rencontre annuelle)	5
Groupe communication et sentinelle	9
Groupe Santé Environnement	1
Groupe gouvernance	4
Pôle juridique	4
Stand	7

Nombre total de réunions auxquelles Vienne Nature a participé ***158***

Nombre total d'heures de travail bénévole dans le cadre de ces réunions ***1882 h (soit 1,17 ETP*)***

Le temps pris en compte concerne essentiellement les réunions. Le temps de mise sous pli de la circulaire, les prospections naturalistes, la vie associative,... ne sont pas pris en compte.

*ETP : Équivalent Temps Plein

Vienne Nature

14 rue Jean Moulin

86240 FONTAINE-LE-COMTE

Tél. 05 49 88 99 04 - Fax. 08 26 99 86 21

Courriel : vienne.nature@wanadoo.fr
Site : www.vienne-nature.asso.fr